

Le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité

Le mardi 26 juin, le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité a approuvé le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, voté le 13 avril dernier par le conseil de gestion du Parc.



Légende : Approbation du plan de gestion au conseil d'administration de l'AFB - © Julie Bertrand / Agence française pour la biodiversité

Présentation du plan de gestion soumis à approbation

Le président du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Philippe PLISSON, a présenté le plan de gestion aux membres du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), établissement public de l'État sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire, dont le Parc dépend. L'Agence française pour la biodiversité met à disposition du conseil de gestion les moyens humains, techniques et financiers, et le conseil de gestion du Parc naturel marin agit sur délégation du conseil d'administration de l'AFB.

Lors de la séance, le président du conseil de gestion du Parc a présenté le calendrier, la méthode de travail pour l'élaboration du plan de gestion ainsi que les modalités de concertation centrées sur les organes de

gouvernance du Parc (bureau, comités géographiques et conseil de gestion) et les sept groupes de travail thématiques¹.

Il a souligné l'implication des acteurs locaux (représentants des services de l'Etat et collectivités, professionnels et usagers de la mer, associations de protection de l'environnement, experts scientifiques et élus) lors de la concertation menée durant l'année 2017.

Ce travail a permis de co-construire le plan de gestion, document fondateur qui détermine les mesures de protection, de connaissance, de mise en valeur et de développement durable à mettre en œuvre dans le Parc naturel marin pour les 15 ans à venir.

Le président a présenté les principaux chapitres et les enjeux prioritaires, axés sur le bon fonctionnement des écosystèmes marins et le développement durable des activités maritimes, qui ont été validés à l'unanimité (avec 2 abstentions) en conseil de gestion du 13 avril, puis soumis à consultation publique entre le 24 avril et le 24 mai 2018.

Le plan de gestion a ensuite été soumis au vote du conseil d'administration.

Le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été approuvé² par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, qui a félicité l'équipe du Parc pour la qualité du document produit.

Les enjeux et les objectifs du plan de gestion

Le plan de gestion permet de construire un projet de territoire en mer qui servira de cadre à l'ensemble des actions du Parc pour la période 2018-2033, échelle de temps significative à la fois pour les évolutions environnementales et sociétales.

Dans le plan de gestion, 50 objectifs ont été définis pour répondre aux enjeux interdépendants suivants :

Le bon fonctionnement des écosystèmes marins du Parc : une biodiversité marine préservée et un support pour les activités maritimes

- les dynamiques hydrosédimentaires, un facteur essentiel du fonctionnement du système Gironde-Pertuis,
- des quantités d'eau douce déterminantes pour un espace marin sous influence fluviale,
- la qualité de l'eau et des sédiments, un enjeu central pour les écosystèmes et les activités,
- le milieu vivant : un patrimoine, des ressources, des fonctions,

Le développement durable des activités maritimes ; des activités socio-économiques ancrées dans leur territoire et respectueuse des écosystèmes marins

- une activité conchylicole dynamique, sensible à la qualité de l'eau et en interaction avec le milieu marin,
- une pêche diversifiée, exploitant une ressource à forte valeur ajoutée, en interaction avec les espèces et habitats marins,
- des activités industrielles maritimes compatibles avec la préservation du milieu marin,
- des ports nombreux et divers, supports d'une économie maritime, littorale et territoriale respectueuse du milieu marin,
- des activités de loisirs multiples et très pratiquées, valorisant et préservant le milieu marin, sur un plan d'eau exceptionnel

La sensibilisation du plus grand nombre, acteurs maritimes, littoraux et terrestres.

La portée et la mise en œuvre du plan de gestion

L'approbation par le conseil d'administration constitue la dernière étape de validation du plan de gestion. Elle permet désormais sa mise en œuvre opérationnelle. Celui-ci sera décliné en programmes d'actions annuels et pluriannuels dont l'efficacité de la gestion et l'atteinte des finalités seront régulièrement évaluées.

¹ Patrimoine naturel et fonctionnalités écologiques, lien terre-mer et qualité de l'eau, cultures marines, pêche professionnelle, usages industriels et activités portuaires, usages de loisirs, sensibilisation.

² Détail des votes : sur 38 votants, 34 pour et 4 contre.

Pour répondre aux objectifs fixés à long terme, le Parc animera la mise en œuvre du plan de gestion par diverses actions : en intervenant techniquement sur le milieu marin, en accompagnant financièrement des projets, en développant des missions de surveillance et de contrôle, en proposant des mesures incitatives et réglementaires, en sensibilisant les publics au respect de bonnes pratiques pour préserver les écosystèmes marins, et enfin, en rendant des avis sur les projets susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin.

Ces actions seront menées avec l'ensemble des acteurs associés à sa gestion, et plus largement, à l'ensemble des acteurs concernés par le milieu marin du territoire du Parc.

Consultez les documents du plan de gestion et le dossier de presse :

<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-de-l-estuaire-de-la-Gironde-et-de-la-mer-des-Pertuis/Actualites/Approbation-du-plan-de-gestion>

Vous pouvez télécharger les photos du communiqué et du dossier de presse sur la médiathèque en ligne :

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEWH0GF5KCPP0>

La mention des crédits est obligatoire pour l'illustration de l'article sur l'approbation du plan de gestion par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité du 26 juin 2018, à paraître dans votre média. Toute nouvelle utilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. En métropole et dans les outre-mer, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

www.parc-marin-gironde-pertuis.fr - www.afbiodiversite.fr

Contact presse

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Cécile BARREAUD

Chargée de communication et de sensibilisation

cecile.barreaud@afbiodiversite.fr – 05 46 36 70 51 - 06.99.87.84.98